

l'Aileron

le journal de l'Association de Vol à Voile Champlain
décembre 1998

Rédigé par [Sylvain Bourque](#)

assisté par [Eric Dupinet](#)

AGM

L'assemblée générale annuelle des membres de l'AVVC aura lieu le 24 janvier 1999 à l'école nationale d'aérotechnique.

La réunion débutera à 9h30 et elle sera suivie par un brunch où vous pourrez échanger et fraterniser avec vos amis et membres de l'AVVC. Denis Trudel fera une visite des lieux à ceux qui le désire.

La tarification 1999 y sera adopté.

Nous procéderons aussi à l'élection du nouveau comité administratif.

Il est de votre devoir de membre d'y être présent.

Vous trouverez en annexe l'ordre du jour de l'AGM.

Une extraordinaire saison

Voici un compte rendu préliminaire à la saison 98 au 5 décembre:

Nombre de membres en 1998: 97

Nombres de nouveaux membres en 1998: 48

Nombre total de vols: 2 239.

Nombre de vols d'instruction: 898.

Nombre de vols de familiarisation: 147.

Nombre de vols d'invité: 189.

Nombre de vols en semaine: 655.

À ce jour, plusieurs records de l'AVVC ont été pulvérisés. Les chiffres définitifs ainsi que l'ensemble des statistiques vous seront communiqués lors de l'AGM du 24 janvier.

Vols ou oubli?

Cela fait plusieurs semaines que nous recherchons les outils du club. Il s'agit du kit de 'sockets' (valise plastique noir), 2 kits de clés et des mèches pour la perceuse..

Il semble que nous nous soyons fait voler l'ensemble de ces outils. À moins que quelqu'un les ait oublié dans son auto ou une roulotte!

Si quelqu'un d'entre vous possède quelques informations sur les objets disparus, qu'il communique avec Sylvain Bourque.

Nouvelle serrure au "clubhouse".

Suite à plusieurs vols de nourriture et de boisson dans le réfrigérateur du "club house" (la clé était accessible à l'extérieur), nous avons ajouté une serrure à peine dormant avec combinaison numérique.

Le numéro de code de la serrure est disponible auprès de Sylvain Bourque. Seuls quelques membres ont eu connaissance du numéro d'accès.

Si vous y tapez une mauvaise combinaison, vous devez annuler votre mauvaise entrée en appuyant sur le bouton central de la serrure (pictogramme d'un cadenas) et recommencer. C'est le même bouton qui est utilisé pour verrouiller la serrure.

Nous allons demander à Mario Ducharme, notre chef remorqueur, de nous trouver un système d'alarme pour le hangar et de mettre une inscription sur la fenêtre de la porte indiquant, que le hangar est protégé grâce à une surveillance électronique.

L'installation de la serrure à code a été gracieusement réalisée par Gilles St-Germain, le même, qui a réalisé notre magnifique tableau de vol et qui a fait don d'une armoire pour l'entreposage des parachutes de l'AVVC.

Un gros merci à Gilles pour son initiative et son dévouement.

Compétitions nationales

Nous serons les hôtes des prochaines compétitions nationales de vol à voile canadiennes, qui auront lieu du 28 juin au 08 juillet 1999. Nous vous reviendrons avec plus de détails sous peu.

Un comité d'organisation de 4 volontaires sera bientôt formé.

Communiquez avec André Pepin (450 923-3631) si vous êtes intéressés à nous aider lors des compétitions.

Archiviste recherché

Nous recherchons un archiviste volontaire pour remettre à jour les archives du club (2 boîtes de carton). Elles sont déjà classées, mais doivent être triées afin que les documents périmés et les factures de plus de 5 ans soient jetés.

C'est un bon travail d'hiver qui attend la personne intéressée. Ce bénévolat supplémentaire soulagera les autres bénévoles du club, qui sont déjà débordés par d'autres tâches...

Cours théoriques pour les élèves

Les cours théoriques ont débuté le 6 décembre dernier. Ils représentent un volume de 40 heures nécessaires pour le passage de l'examen théorique de pilote de planeur du ministère des transports: réglementation aérienne, mécanique du vol, météorologie, navigation, procédures à l'AVVC, communication radio, ...

Ils sont donnés à la salle de cours de ATL à l'aéroport de St-Hubert. 20 participants se sont déjà inscrits à ces cours...

Cours initial d'instructeur

Cet hiver, nous voulons donner la partie théorique de la formation initiale d'instructeur. Ce cours est obligatoire pour les nouveaux instructeurs. Au printemps, la formation pratique initiale sera donnée.

Pour obtenir l'annotation d'instructeur à votre licence de pilote de planeur, vous devez:

- avoir au minimum 18 ans;
- suivre un cours d'instructeur;
- obtenir une lettre d'habilité pour l'annotation initiale d'instructeur de planeur du chef-instructeur;
- avoir un certificat médical de catégorie 3 ou 1.
- avoir plus de 20 heures et 125 vols dont 10 vols en biplace;
- avoir fait plus de 10 heures de vol solo dans les derniers 12 mois.

Si vous êtes intéressés à être instructeur à l'AVVC, communiquez avec Sylvain Bourque.

Cours de rafraîchissement d'instructeur

Cet hiver, nous voulons donner la partie théorique du rafraîchissement d'instructeur.

Bien qu'aucun instructeur ne soit obligé d'y assister, nous souhaitons vivement que tout instructeur désirant donner de l'instruction à l'AVVC, l'an prochain, soit présent à ces cours. Ceux qui pensent ne pas avoir besoin de ce cours devrait repenser à deux fois leur prise de position.

La formation pratique de rafraîchissement sera donnée au mois d'avril.

Si vous êtes intéressés, communiquez avec Sylvain Bourque.

Fin de la saison

Samedi le 20/11/98, un groupe de 15 à 20 personnes a débuté l'entreposage hivernal des appareils du club. Les Lark, Jantar, Bergfalke, Ka-6, Cessna 150 XKD et le 2-33 ZIQ ont été remisés dans le hangar. La boîte de vol a subi le même sort afin de la préserver des intempéries. Les deux derniers planeurs, le 2-33 et le Blanik, ainsi que l'avion remorqueur ont été remisés samedi le 5/12/98. Le dernier vol a été effectué le 5/12/98. Sachez que le record actuel du vol le plus tardif de l'AVVC a été fait le 12/12/98.

Activités d'hiver

Il serait agréable que quelqu'un, parmi les membres, organise des sorties de groupe durant la saison morte (cabane à sucre, ski, etc.).

Soumettez votre projets à Sylvain Bourque.

Certificats cadeaux pour Noël

Si vous cherchez une suggestion de cadeau pour Noël, pourquoi ne pas offrir un certificat cadeau valide pour un vol de familiarisation. Un membre pourra en obtenir un pour 35\$, au lieu des 50\$ habituels. Le certificat est valide pour un vol de 20 à 30 minutes abord d'un biplace avancé du club, avec un remorquage à 3,300' ASL.

Pour plus de détails, ou pour en obtenir, communiquez avec Sylvain Bourque.

Comité de planification

Étant donné les différents achats et projets que nous avons sur la table (possibilité d'achat de planeur(s), hangar, etc...), nous voulons former un comité qui aura le mandat de faire les démarches nécessaires à l'obtention des autorisations et à la réalisation de ces différents projets. Il sera aussi responsable de l'élaboration d'un plan de développement quinquennal.

Si vous êtes intéressés à participer à ce comité, soumettez votre candidature lors de de l'AGM.

Comment rejoindre Sylvain Bourque

Tél: 514 597-7070, Boîte vocale 9700.

Ce numéro est connecté à un téléavertisseur.

[E-mail: champlain@videotron.ca](mailto:champlain@videotron.ca)



[Retour aux Ailerons](#)